Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'État, Mesdames et Messieurs les Députées et Députés du Grand Conseil,

Nous, **éducatrices et éducateurs sociaux de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO),** vous adressons aujourd'hui cette lettre ouverte pour vous transmettre un message important : la protection de l'enfance et le soutien aux familles dans le canton de Vaud sont de plus en plus complexes et précaires, nécessitant des moyens et une reconnaissance salariale adaptée.

Chaque jour, nous assumons une mission fondamentale : **soutenir les parents, protéger les enfants**.

Nos objectifs sont clairs : accompagner les parents afin qu'ils acquièrent et développent des stratégies éducatives adaptées, veiller à une bonne intégration de l'enfant dans son milieu familial et social et permettre à l'enfant de demeurer dans son environnement.

Une réalité de terrain intenable

Si notre mission est de maintenir le lien, la réalité actuelle le complexifie. Le constat nous semble alarmant :

- **Des listes d'attente qui augmentent :** le délai entre la demande d'intervention et la prise en charge effective s'allonge. Des familles en crise restent sans soutien pendant des mois, aggravant des situations qui auraient pu être désamorcées plus tôt, mettant en danger tout le système.
- **Une complexification des situations :** nous faisons face à des problématiques familiales de plus en plus lourdes (précarité, santé mentale, conflits sévères, violence intra-familiale, migration, enfants à besoins spécifiques) qui demandent une présence intensive et une disponibilité que la surcharge actuelle ne permet plus d'offrir pleinement.
- **L'« adaptation » à tout prix :** faute de places dans d'autres prestations et de moyens suffisants, nous devons faire avec cette réalité. Nous accompagnons des familles qui nécessiteraient d'autres prestations et gérons la protection des enfants dans des contextes extrêmement fragiles et délicats, empreints de violence et de souffrance, en tentant de faire le travail de fond nécessaire à la stabilisation des familles.

Le secteur parapublic : un pilier fragilisé

L'AEMO, mandatée par l'État mais relevant majoritairement du **secteur parapublic**, est un maillon essentiel de la chaîne de protection.

Pourtant, nous subissons une double peine :

1. Une complexité de travail croissante sans les ressources adéquates pour y répondre.
2. Une incertitude constante quant à nos conditions salariales, dépendantes des décisions politiques sur le parapublic.

Nous refusons que le statut "parapublic" serve de prétexte pour sous-investir dans des missions qui sont, par essence, de service public.

Un soutien indispensable à nos partenaires

Nous tenons également à souligner l'importance capitale que l'État soutienne nos partenaires, **en particulier la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) qui nous mandate.**

Nous constatons au quotidien la charge de travail écrasante et les difficultés auxquelles font face les assistant-e-s sociaux-ales pour continuer à effectuer un travail de qualité. La protection de l'enfance est un travail de réseau : quand le service mandant est sous l'eau, c'est toute la chaîne d'intervention qui en pâtit. Soutenir l'AEMO sans soutenir la DGEJ serait un non-sens. De plus, le turnover incessant du personnel prétérite notre travail au quotidien. Il faut du personnel stable et qualifié, ce qui passe par des conditions de travail plus attractives qui pérennisent les postes.

Aujourd'hui, nous exigeons que nos revendications soient entendues, reconnues et validées :

- **L'application immédiate et pérenne de la revalorisation salariale et de l'indexation** pour l'ensemble du secteur social parapublic, au même titre que la fonction publique.
- **Une reconnaissance de la pénibilité** de notre métier, qui exige une implication émotionnelle et professionnelle constante, souvent isolée au domicile des familles. Cette reconnaissance doit être faite par une revalorisation salariale, une adaptation des conditions de travail et la mise en place de moyens appropriés.
- **Des moyens pour la prestation :** investir dans l'AEMO coûte moins cher que de financer des placements en foyer résultant de situations dégradées faute d'intervention précoce.

Pourquoi nous sommes mobilisé·es

Nous sommes en grève et en action aujourd'hui :

- Pour que chaque famille vaudoise en difficulté puisse recevoir l'aide dont elle a besoin.
- Pour défendre la dignité de nos métiers trop souvent considérés comme des variables d'ajustement budgétaire.
- Parce que **protéger les enfants, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui les accompagnent**.

Nous vous appelons à agir maintenant, avec responsabilité, pour garantir un avenir au travail social de proximité dans ce canton.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de notre détermination indéfectible au service des familles vaudoises.

Les collaboratrices et collaborateurs des équipes AEMO du Canton de Vaud *(En grève pour la défense du travail social et du secteur parapublic)*

A. Eggel

F. Chirle

Lausanne, le 9 décembre 25

M. Butty

T. Schoyl Chant

Léa Menendez

Murca.